

Les manquements déontologiques dans les fonctions publiques : approches et actualités

Approches et actualités

Mardi 14 avril 2026 · 9h00 – 17h30 · Formation à distance

MODALITES

Format : Formation à distance

Durée : 7 heures (2 demi-journées)

Date : Mardi 14 avril 2026

Effectif : 20 personnes maximum

Tarif : 700 € HT (350 € HT / demi-journée)

Inscription : Jusqu'à 2 jours ouvrés avant la formation — formation@lantero-avocats.fr

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Identifier et qualifier les différentes catégories de manquements déontologiques dans les fonctions publiques
- Distinguer manquement disciplinaire et insuffisance professionnelle
- Maîtriser les règles de loyauté de la preuve et les conditions de recevabilité des éléments probatoires
- Conduire ou superviser une enquête administrative dans le respect du cadre légal
- Sélectionner et argumenter le choix d'une sanction adéquate au regard de la jurisprudence récente

PROFILS DES APPRENANTS

- Référents déontologues
- Responsables des ressources humaines dans les trois versants de la fonction publique
- Juristes de collectivités territoriales ou d'établissements publics
- Agents chargés de l'instruction disciplinaire
- Avocats pratiquant le droit de la fonction publique

Prérequis : Notions de base en droit de la fonction publique souhaitées, sans être indispensables.

PROGRAMME

1ère demi-journée — Mardi 14 avril 2026

9h00 – 12h30

L'étendue des manquements déontologiques : panorama et actualités

I. Savoir-être et manquements

A. Savoir-être au travail

- Refus d'obéissance : critères et limites jurisprudentielles
- Comportements et attitudes : ton, posture, ponctualité
- La frontière entre manquement disciplinaire et insuffisance professionnelle

B. Manquements dans l'exercice des fonctions

- Défaillances dans l'accomplissement des tâches
- Vol, détournement, utilisation personnelle des matériels et ressources de l'employeur
- La question de l'utilisation des outils numériques à des fins personnelles

II. L'insuffisance professionnelle : cas particulier

- Distinction avec la faute disciplinaire : enjeux de qualification
- Régime procédural spécifique et jurisprudence récente
- Stratégies de l'employeur public

III. En dehors du service

A. Savoir-être en dehors du service

- Le principe de neutralité et ses prolongements hors service
- Comportements extérieurs sanctionnables : conditions et limites
- Actualité jurisprudentielle

B. Activités exercées hors service sans déclaration ou autorisation

- Obligations déclaratives et régime d'autorisation
- Sanction disciplinaire et récupération des rémunérations versées
- Cas pratiques issus de la jurisprudence récente

2ème demi-journée — Mardi 14 avril 2026

14h00 – 17h30

Preuve, enquête et choix de la sanction

I. Établissement de la matérialité des faits

A. La loyauté de la preuve

- Fondements et exigences en droit de la fonction publique
- Preuves numériques, vidéosurveillance, messageries professionnelles : cadre d'utilisation licite
- Articulation avec les droits fondamentaux de l'agent

B. Les incidences d'une preuve irrégulièrement obtenue

- Nullité de la procédure disciplinaire : conditions et portée
- Jurisprudence administrative récente
- Précautions pratiques pour sécuriser les éléments de preuve

C. La réalisation et le déroulement d'une enquête administrative

- Déclenchement de l'enquête : qui décide, dans quel délai ?
- Conduite des auditions et rédaction du rapport d'enquête
- Droits de l'agent mis en cause : garanties procédurales et pièges à éviter

II. Le choix de la sanction adéquate

- Principe de proportionnalité et contrôle du juge administratif
- Grille des sanctions et articulation avec la gravité des faits
- Exemples jurisprudentiels récents commentés
- Erreurs fréquentes de l'employeur : requalification et annulation de sanction

METHODES MOBILISEES

- Exposé structuré et illustré de l'état du droit
- Analyse de décisions récentes (JCP A, AJFP)
- Apports pratiques issus de l'expérience de référent déontologue
- Échanges interactifs avec les participants
- Exercices de qualification des faits et de choix de sanction

SUIVI ET EVALUATION

- QCM de clôture
- Questionnaire de satisfaction à chaud
- Feuille d'émargement
- Certificat de réalisation
- Espace extranet individualisé

INTERVENANT

Samuel Deliancourt

- Référent déontologue
- Chroniqueur fonctions publiques pour le JCP A et l'AJFP

ÉQUIPE PEDAGOGIQUE

Responsable pédagogique : Caroline Lantero — c.lantero@lantero-avocats.fr

Responsable administratif : François Cafarelli — f.cafarelli@lantero-avocats.fr

Référent handicap : François Cafarelli — 04.44.44.96.70